

**PREAVIS MUNICIPAL N° 2-1/24**

**Au Conseil communal de et à Chavornay**

44.01.02/YL/sw

Chavornay, le 27 mars 2024

**Réalisation d'une place intergénérationnelle  
à la rue du Levant 5-7-9  
Demande de crédit de construction**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

**Préambule**

Sur la parcelle communale 196 de 11'264 m<sup>2</sup>, située au quartier Lougilloux-Mollenchire, deux bâtiments destinés aux personnes âgées ont été construits soit :

Le bâtiment du Levant 7-9 qui a vu ses premiers locataires entrer en 2016. Ce bâtiment dispose de 28 appartements adaptés, d'une salle commune au rez-de-chaussée et depuis 2023 d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 36 places dans ses combles. Dans ce bâtiment se trouve aussi le cabinet de médecine générale Medicavo et un cabinet de physiothérapie.

5 ans plus tard, le bâtiment du Levant 5 a été inauguré. Il est composé de 10 appartements, d'une surface au rez-de-chaussée faisant office de centre d'accueil temporaire (CAT) et d'une bibliothèque commune dans les combles.

La gestion du CAT a été confiée à la fondation du Clos du Château de Corcelles-près-Concise et l'UAPE à l'association l'Île aux Corbeaux à Chavornay. Les résidents des bâtiments bénéficient, s'ils le désirent, de différentes animations gérées par notre référente sociale Mme Nathalie Butty.

Le plan de quartier a été adopté par le Conseil communal de Chavornay le 23 mai 1984 et son addenda le 8 juin 2006. Entre les deux bâtiments précités, se trouve une zone herbeuse d'une superficie d'environ 2450 m<sup>2</sup> assimilée par l'auteur du plan de quartier à une zone tampon sur laquelle il n'est possible d'y réaliser que de petits aménagements. Aujourd'hui cette zone est entretenue par la voirie.

## **Présentation du projet.**

Afin d'offrir un lieu de rencontre aux utilisateurs de ces lieux ainsi qu'à la population du quartier, et du village, la Municipalité a créé un groupe de travail composé de :

- Délégation de la Municipalité
- Représentant de la S.A. propriétaire des bâtiments
- Représentant du cabinet Medicavo
- Représentant du cabinet de physiothérapie
- Responsable du CAT
- Référente sociale

Ce groupe de travail a réfléchi à la meilleure manière de mettre en valeur cette zone herbeuse en y créant une place de rencontre intergénérationnelle. Il a été étudié la création de :

### **Pour les juniors :**

Une structure de jeux pour les enfants de 2 à 4 ans.  
Une structure de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans.  
Une balançoire triple avec assise pour petits et grands et assise nid d'oiseau.  
Un carrousel tourniquet adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).

### **Pour les séniors :**

Cheminements piétonniers en béton lavé, adapté aux rollators et PMR, ceci dans un espace arborisé.  
Appareils de maintien de forme.  
Zone dévolue au jardinage avec bacs surélevés et arbres fruitiers.

### **Pour tous :**

Terrain de pétanque.  
Zone de verdure.  
Tables et bancs.

Les zones de sécurité des places de jeux sont prévues avec un revêtement en gazon synthétique, les cheminements en béton lavé avec bordures en acier séparant les zones engazonnées. Les appareils de maintien de forme sont spécifiquement étudiés et adaptés aux personnes âgées. Le groupe de travail est allé visiter quelques réalisations avec différents fournisseurs afin d'étayer le choix des installations et des matériaux.

## **Financement du projet.**

Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières d'institutions et fondations, l'association à but non lucratif « Association Au fil du Talent » a été créée en date du 5 juin 2023.

Cette association, composée de membres de la Municipalité, de la référente sociale ainsi que du représentant de la société propriétaire des immeubles de la rue du Levant 5 et 7/9 est régie par des statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Son but principal est l'accompagnement au sens large de personnes en perte d'autonomie, principalement âgées. Cette association perdurera dans le temps afin de développer le soutien à nos personnes âgées dans notre commune.

Le financement des infrastructures sera réalisé par l'association et remis en fin d'exécution de chantier intégralement à la commune. Celle-ci en assumera l'entretien courant des espaces verts et des installations.

Dès lors, le comité de l'association s'est affairé à rechercher des financements externes auprès de différentes Fondations et de la Loterie Romande. A ce jour, quelques dossiers sont encore en cours d'évaluations.

## Coût du projet.

Libellé	Base	Montants en CHF
Génie-civil	Devis	171'588.00
Travaux de paysagiste	Devis	48'980.00
Place de jeux	Devis	135'574.00
Appareils séniors	Devis	16'000.00
Tables et bancs	Devis	19'440.00
Divers & imprévus		39'000.00
<b>Coût total TTC</b>		<b>430'582.00</b>

Encore dans l'attente de retour de dossiers de financements de différentes Fondations ainsi que de la Loterie Romande, l'Association Au Fil du Talent peut garantir à ce jour un financement de 109'000.00 minimum.

Le coût total à financer, déduction de la participation de l'association, est de 321'582.00

## Financement

Ce crédit figure pour 150'000.- CHF au plan d'investissement 2024 – 2028 présenté dans la dernière analyse et planification financière.

Le financement sera assuré par la trésorerie courante. Il fera l'objet d'un compte d'investissement au bilan amortissable en 10 ans.

### Charges annuelles :

Amortissement	CHF 321'582.00 : 10	CHF	32'158.20
Intérêt annuel moyen	CHF 321'582.00 x 0.50 x 2%	CHF	3'215.80
<b>Charges annuelles moyennes</b>		CHF	<b>35'374.00</b>

## Conclusions:

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

## Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité N° 2-1/24
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## d é c i d e

- d'autoriser la Municipalité à procéder à la réalisation d'une place intergénérationnelle à la rue du Levant 5-7-9,
- d'accorder à ce titre un crédit de 321'582.00 CHF,
- de financer ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte d'investissement au bilan.

La syndique

Le secrétaire



Annexe : Un dossier de présentation

Délégué de la Municipalité : M. Yves Leuenberger, Municipal, 078 612 42 02

# Association Au fil du Talent



Zone de rencontre  
intergénérationnelle

# Association Au fil du Talent

## Présentation

Ce dossier de présentation a pour objectif de trouver des aides financières pour la réalisation d'un projet.

## Qu'est-ce que l'association Au fil du Talent ?

C'est une association à but non lucratif créée en juin 2023.

Elle a pour but l'accompagnement au sens large de personnes en perte d'autonomie, principalement âgées; à cet effet, elle offre notamment les prestations suivantes:

- Le soutien aux personnes âgées et à mobilité réduite et garantir une qualité de vie optimale dans un environnement et des lieux adaptés.
- Le développement, la prise en charge, l'occupation des personnes âgées, handicapées, et à mobilité réduite ainsi que le soutien au développement de la jeunesse.
- Création et exploitation des espaces intergénérationnels.

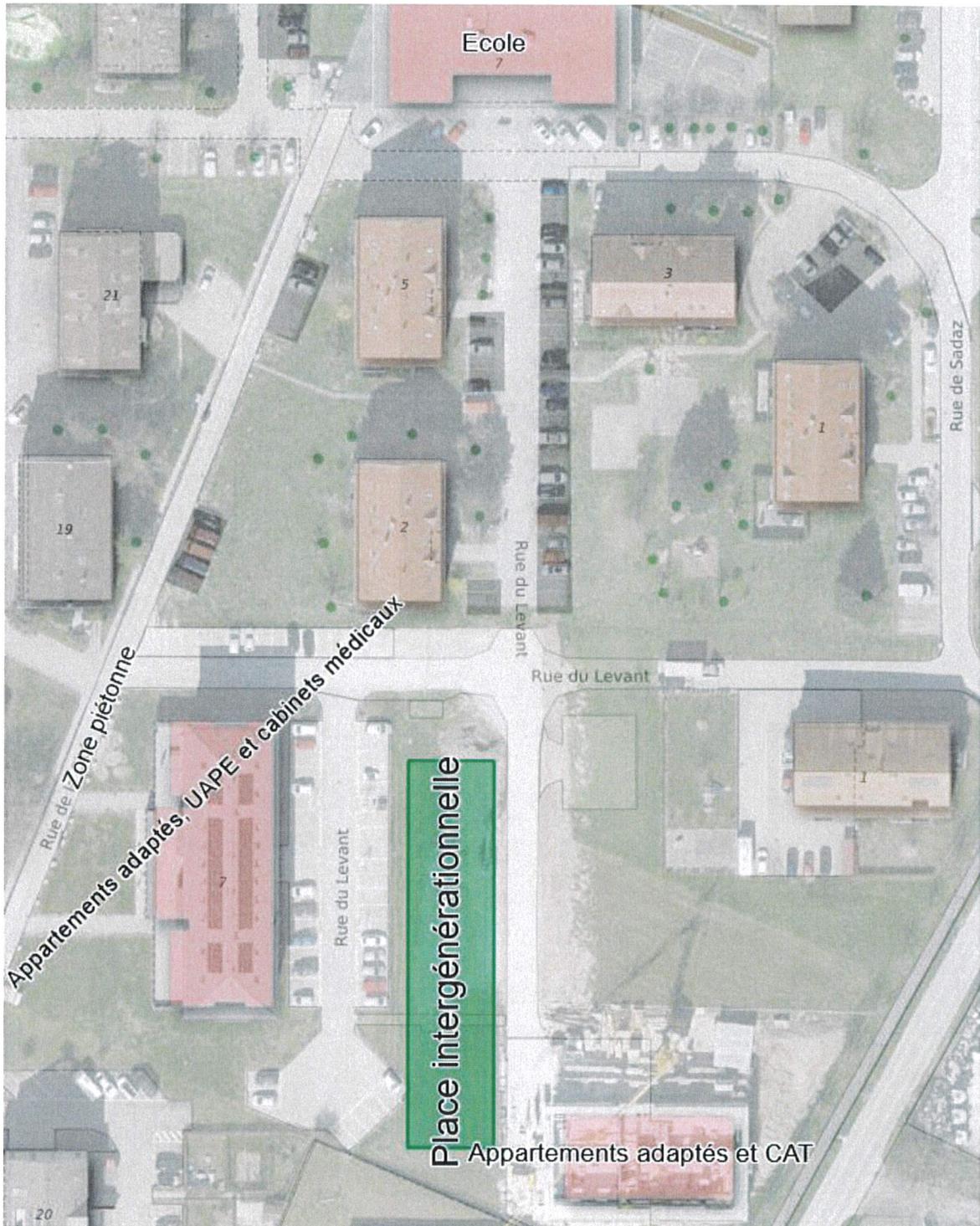
## Le Comité

Le comité de l'association Au fil du Talent est composé d'un membre de la Municipalité de Chavornay, d'un membre du Conseil d'administration de la Résidence Au fil du Talent SA et d'un collaborateur communal.

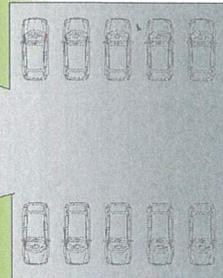
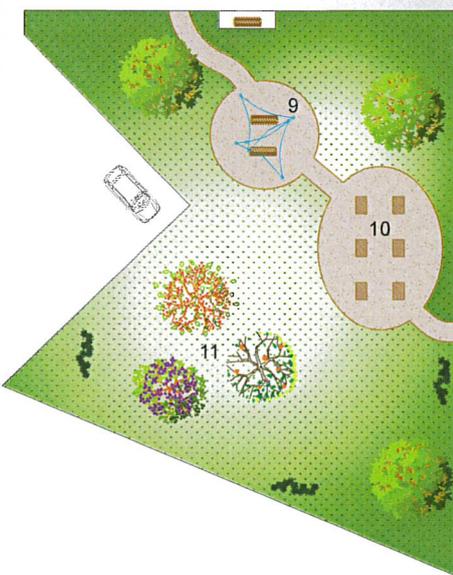
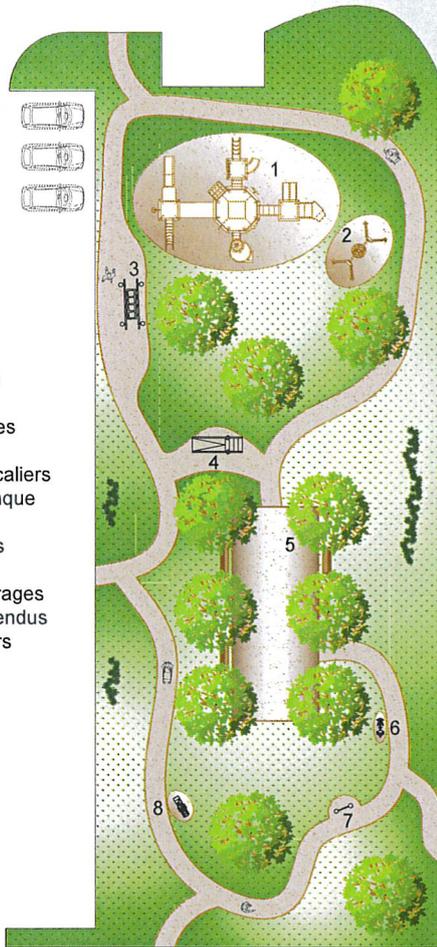
## Projet

L'association projette de réaliser sur une parcelle communale d'une surface de 2'400 m<sup>2</sup>, située entre un immeuble d'appartements adaptés dans lequel se trouvent des cabinets médicaux et de physiothérapie (Levant 7-9) et un immeuble également d'appartements adaptés dans lequel se trouve un Centre d'accueil temporaire CAT (Levant 5) une zone de rencontre intergénérationnelle.

Pour cela, le comité de l'association s'est entouré des principaux acteurs ayant des activités dans les 2 bâtiments soit un délégué du cabinet médical, un délégué du cabinet de physiothérapie, la responsable du centre d'accueil temporaire (CAT), la référente sociale responsable des appartements adaptés ainsi qu'une personne responsable de l'unité d'accueil de jour des enfants UAPE. C'est dans cet esprit de mise en commun de toutes les idées et des besoins que nous avons plaisir de vous présenter ce projet intergénérationnel.

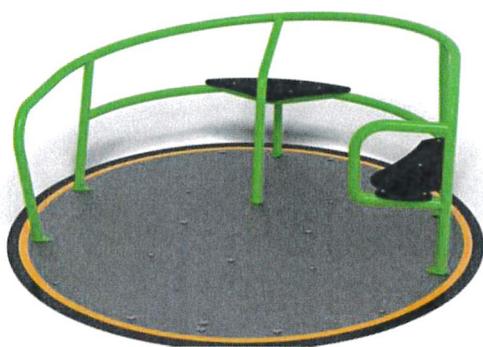


1. Place de jeux
2. Balançoire
3. Barres & dalles sensorielles
4. Rampe et escaliers
5. Espace pétanque
6. Assise vélo
7. Parcours bras
8. Marcheur
9. Voiles d'ombrages
10. Jardins suspendus
11. Arbres fruitiers



## Espace Jeunesse

L'espace dévoué à la jeunesse sera équipé d'une place de jeux pour les enfants de 1 à 5 ans et d'une place de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans. Celle-ci sera complétée par une balançoire triple pouvant accueillir des enfants de 1 à 12 ans avec une assise pour petits, une assise de groupe et une structure à nid d'oiseau pour accueillir tout enfant même à mobilité réduite. Un tourniquet adapté PMR complètera cette offre. Un sol amortissant homologué sera posé sous les différentes structures afin d'apporter la sécurité nécessaire.



## Espace séniors

L'espace séniors sera quant à lui composé d'un cheminement en dur afin de permettre un déplacement aisé à pieds, en fauteuil roulant ou aidé d'un déambulateur. Tout au long de ce cheminement, des appareils de maintien de la forme seront à disposition en libre-service ou/et avec l'accompagnement des divers professionnels œuvrant au sein de notre résidence. Exercices pour les bras, les jambes, rampes et escaliers aideront à nos seniors à garder un maximum de mobilité et d'assurance quotidienne.



## Espace rencontre

Dans le but de favoriser les rencontres et échanges, plusieurs bancs et tables seront disposés tout au long du tracé. Un espace pétanque, un « coin jardin » avec des jardinières surélevées, un verger pour la récolte de fruits et des espaces ombragés par des arbres et de la végétation agrémenteront cet espace intergénérationnel. Des activités seront organisées en collaborations avec les acteurs des lieux afin de rassembler tout type de profils et génération.



## Budget prévisionnel

Génie civil	CHF	171'588.00
Paysagiste	CHF	48'980.00
Jeux d'enfants	CHF	135'574.00
Appareils seniors	CHF	16'000.00
Bancs	CHF	13'500.00
Tables	CHF	5'940.00
Divers & Imprévus	CHF	39'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>430'582.00</b>

## Sources de financement

Le coût de CHF 430'582.00 sera financé en partie par la fortune de l'association ainsi que par la Commune.

Votre soutien permettra à l'association Au fil du Talent la réalisation totale de cette place intergénérationnelle attendue de tous les résidents du quartier.



## Planning

Le début des travaux est prévu en mars 2024 et la livraison en juillet 2024.

## Contacts

Pour plus de renseignements ou pour des questions, vous pouvez contacter :

Yves Leuenberger, municipal, 078 612 42 02 ou  
[y.leuenberger@chavornay.ch](mailto:y.leuenberger@chavornay.ch)